

Mise à jour n° 178 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2024 06 15

**19<sup>e</sup> mise à jour du Tome IV – Abords de route**

**Pages liminaires**

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour		Répertoire des mises à jour	
Faux titre et Dépôt légal		Faux titre et Dépôt légal	
Modification et information	Juin 2023	Modification et information	Juin 2024
Notes générales 5 à 8	Juin 2023	Notes générales 5 à 8	Déc. 2023

**Pages de chapitres du tome**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
En général (dans tous les chapitres)					Actualisation de la dénomination du Ministère.
6	i et ii	2023 06 15	i et ii	2024 06 15	Actualisation de la table des matières.
	5 à 8	2023 06 15	5 à 8	2023 06 15 2024 06 15	
	13 à 18	2023 06 15	13 à 27	2024 06 15	Section 6.3.2.3 « Dalots » : ajout de la précision selon laquelle les dissipateurs d'énergie peuvent être intégrés afin d'atténuer les risques d'érosion à la sortie.
	DN 003	2022 09 15	DN 003	2024 06 15	Sections 6.3.3 « Restauration des rives et du littoral », 6.3.4.2 « Rives » et 6.3.4.5 « Émissaire dans la rive ou sur le littoral » : remplacement du terme « berge » par « rive et littoral ».
8					Section 6.4 « Prévention des collisions impliquant la grande faune » : refonte complète de la section et mise à jour selon les pratiques actuelles.
					Réorganisation des pages.
					DN 003 : remplacement du terme « berge » par « rive et littoral ».
	i et ii	2022 09 15	i et ii	2024 06 15	Actualisation de la table des matières.
	3 et 4	2008 06 15 2012 06 15	3 et 4	2024 06 15	
					Section 8.4.4 « Fossés » :
					<ul style="list-style-type: none"> <li>ajout de la période de retour du débit de conception pour les fossés;</li> <li>ajout du tableau 8.4-1;</li> <li>ajout de la précision selon laquelle une protection supplémentaire doit être aménagée lorsque les vitesses d'écoulement deviennent supérieures à celles du tableau 8.4-1;</li> <li>ajout de précisions pour l'engazonnement dans un fossé.</li> </ul>

Mise à jour n° 178 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2024 06 15

19<sup>e</sup> mise à jour du *Tome IV – Abords de route*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
8	DN 005 et DN 006	2012 06 15 2022 09 15	DN 005 et DN 006	2012 06 15 2024 06 15	<p>Tableau 8.4–1 : ancien tableau 4.5–2 déplacé de 4.5.1.2 «Hydraulique, B. Vitesses d'écoulement» du <i>Tome III – Ouvrages d'art</i> et modifié ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• corrections pour faire référence aux fossés et non aux cours d'eau (aussi modifié à la note 1);</li> <li>• retrait de la colonne d'eau chargée de silt;</li> <li>• correction des vitesses d'écoulement maximales permises (m/s) pour le « Gravier grossier » et les « Cailloux ».</li> </ul> <p>DN 005 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ajout dans la note 1 de cette précision : « Le revêtement du lit du fossé et de ses talus doit atteindre 300mm au-dessus du niveau des eaux hautes de conception (E.H.) ou le sommet du talus du fossé »;</li> <li>• ajout dans la note 2 de cette précision : « la pente est inférieure à 5 % », pour que l'engazonnement puisse être utilisé comme revêtement.</li> </ul>
9	i et ii	2023 06 15	i et ii	2024 06 15	Actualisation de la table des matières.
	DN 001 et DN 002	2005 09 30	DN 001 et DN 002	2005 09 30 2024 06 15	DN 001 : remplacement des termes « fibre de bois ou de paille » par « fibres végétales ».